GUIDE HELLO WATT

NUMÉRO 1 : ARNAQUES AUX PANNEAUX SOLAIRES

TOUTES LES CLÉS POUR SE SORTIR D'UNE ARNAQUE AUX PANNEAUX SOLAIRES

- PROCÉDURE DE RÉSILIATION
- IDENTIFICATION DES VICES DE PROCÉDURE



PROCÉDURE DE RÉSILIATION

Pour vous rétracter d'un achat dans le délai de 14 jours, vous devez envoyer ce document complété par voie de recommandé avec accusé de réception. Il peut déjà figurer sur le contrat. Dans le cas contraire, vous pouvez compléter ce document, l'imprimer et l'envoyer par voie postale.

Dans le cas d'une arnaque à l'achat de l'installation solaire :

À l'attention de	[nom de l'installateur, adresse postale et
lorsqu'ils sont disponibles, son numéro de t	téléphone et son adresse électronique]:

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*):

Nom du (des) consommateur(s):

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date:

(*) Rayez la mention inutile.

Informations du service public



PROCÉDURE DE RÉSILIATION

Dans le cas d'un achat à crédit :

Lettre type 1 : Délai de rétractation suite à un achat à crédit

Lettre en recommandé avec accusé de réception à l'établissement de crédit, à joindre éventuellement au formulaire détachable.

Vos prénom et nom Votre adresse Code postal - Ville Destinataire Adresse du destinataire Code postal - Ville À le

Madame, Monsieur,

Le ... (indiquez la date à laquelle vous avez signé votre bon de commande), j'ai contracté avec vous un engagement pour l'achat à crédit d'un bien (ou service) ... (indiquez-le).

J'entends me rétracter, comme l'article L. 312-19 du code de la consommation m'y autorise, dans un délai de quatorze jours après ma signature.

Je vous prie donc de bien vouloir prendre note de ma résiliation.

Vous remerciant, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Informations de l'UFC Que Choisir



PROCÉDURE DE RÉSILIATION

Dans le cas d'un achat à crédit :

Lettre type 2 : Délai de rétractation suite à un achat à crédit

Lettre à adresser en recommandé avec accusé de réception au vendeur ou au prestataire de service (en cas de résolution de plein droit dudit contrat suite à une rétractation de l'offre de crédit affecté).

Vos prénom et nom Votre adresse Code postal - Ville Destinataire Adresse du destinataire Code postal - Ville À ..., le ...

Madame, Monsieur,

Le ... (indiquez la date à laquelle vous avez signé votre bon de commande ou le devis), j'ai contracté avec vous un contrat de vente (ou de service) financé par un crédit, accepté le même jour. Après réflexion, je me suis rétracté de l'offre de crédit, comme l'article L. 311-12 du code de la consommation me l'y autorise, dans un délai de sept jours après ma signature.

Je vous prie donc de bien vouloir prendre note de la résolution de plein droit du contrat de vente (ou de la prestation de service) comme le prévoit l'article L. 311-36 du code de la consommation.

[Ajoutez éventuellement] Je vous demande également de me rembourser sous sept jours des sommes versées d'avance sur le prix (justificatifs à produire) à compter de la réception de la présente. Passé ce délai, si vous ne vous êtes pas exécuté, je serai en droit d'exiger en plus des intérêts au taux légal majoré de moitié, conformément aux dispositions de l'article L. 311-37 du code de la consommation.

Vous remerciant, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature



IDENTIFICATION DES VICES DE PROCÉDURE

Vendre une installation plus de 2 fois (3 en comptant le coût du crédit) son prix de marché n'est pas une arnaque d'un point de vue légal. Le commercial vous a dit un certain nombre de choses pour que vous signiez, mais pouvez-vous le prouver?

La charge de la preuve vous revient. Il faut donc identifier les vices de procédures et essayer de déceler quelles sont les irrégularités.

Liste des vices de procédures que l'on retrouve généralement :

- Dissimulation du crédit contracté à la signature
- Présentation du devis sous la forme d'un bon de commande ou d'un document pour tester l'éligibilité sans engagement
- Allégations mensongères sur les économies et la vente de surplus
- Non respect des règles d'urbanisme imposant de faire une déclaration préalable avant tous travaux en toiture
- Installation avant la fin du délai de rétractation
- Non raccordement de l'installation

